REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

____&&

DECRET N° 2012-370 DU 29 OCTOBRE 2012

Rectificatif au décret n°2005-818 du 30 Décembre 2005 Portant Nomination à titre Exceptionnel et Militaire dans l'Ordre National du Bénin

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE CHEF DE L'ETAT

CHEF DU GOUVERNEMENT

GRAND - MAITRE DE L'ORDRE NATIONAL DU BENIN

- Vu la loi N° 90-32 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
 - Vu la Proclamation le 29 Mars 2011 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 13 Mars 2011 ;
- Vu la loi N° 94-029 du 03 Juin 1996 portant Réorganisation de l'Ordre National du Bénin et la loi n°2002-17 du 07 Février 2007 qui l'a modifiée et complétée ;
- Vu le Décret N° 2012- 069 du 10 Avril 2012 portant composition du Gouvernement;
- Vu le Décret N° 2009-051 du 02 Mars 2009 portant Nomination de Madame Koubourath OSSENI en qualité de Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin;
- Vu le Décret N° 2005- 473 du 04 Août 2005 portant nomination de Monsieur Romain VILON GUEZO en qualité de Vice -Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin ;
- Vu les Décrets n°s 88-337 du 29 Août 1988 et 99-243 du 14 Mai 1999 portant Nomination des membres du Conseil de l'Ordre National du Bénin ;
- Vu La demande rectificative de nom en date du 18 mai 2011 formulée par Monsieur SABI BETE SAKA, Ingénieur Forestier à la retraite ;

Après avis du Conseil de l'Ordre National du Bénin;

ON

OF

DECRETE

<u>Article 1^{er}</u>: le Décret n°2005-818 du 30 décembre 2005 portant Nomination à titre exceptionnel et militaire dans l'Ordre National du Bénin est rectifié comme il suit :

Au grade de Chevalier:

ASSEMBLEE NATIONALE REVOLUTIONNAIRE

Au lieu de :

GBETE Saka

Lire:

- SABI BETE SAKA.

Tout le reste sans changement.

<u>Article 2</u>: Le présent décret sera enregistré et publié au journal officiel de la République du Bénin.

Fait à Cotonou, le 29 octobre 2012

Par le Président de la République,

Chef de l'Etat,

Chef du Gouvernement,

Grand - Maître de l'Ordre National du Bénin.

Le Président de la République Dr Boni YAYI

La Grande Chancelière de

l'Ordre National du Bénin,

Dr. Koubourath OSSENI

Ampliations: PR 4 - AN 4 - CC 2 - CS 2 - HCJ 2 - HAAC 2 - CES 2 - MINISTERES 26 - GCONB 20 - SGG 4 - DEPARTEMENTS 12 - DPE - DCC - INSAE3 - IGE - CSM - DCCT 3 - BN - DAN - ONIP 3 - UNB - FASJEP - ENA 3 - JORB 2 - INTERESSE 01.

OV

2

oth